

---

# Aide à domicile et activité syndicale : changements de régulation du rapport salarial ; quel pouvoir de régulation du dialogue social territorial ?

Emmanuelle Puissant\*<sup>†1</sup> and Sylvain Vatan\*<sup>‡2,3</sup>

<sup>1</sup>Centre de recherche en économie de Grenoble (CREG) – Université Pierre Mendès-France - Grenoble II : EA4625, Université Pierre-Mendès-France - Grenoble II : EA4625 – UFR ESE - UPMF BP 47  
38040 Grenoble Cedex 9, France

<sup>2</sup>Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE) – CNRS : UMR8019, Université des Sciences et Technologies de Lille - Lille I – Fac. Sciences éco. et sociales 59655  
VILLENEUVE D ASCQ CEDEX, France

<sup>3</sup>Association pour le Développement des Etudes Economiques et Sociales en Rhône Alpes (ADEES Rhône Alpes) – x – ADEES Rhône-Alpes 112, rue Ney 69003 LYON, France

## Résumé

Cette contribution analyse l'évolution de la régulation du rapport salarial dans l'aide à domicile. En s'appuyant sur une analyse socio-historique de la construction de la forme du rapport salarial dans ce champ d'activité et sur une analyse de terrain portant sur les régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, nous montrons que l'aide à domicile est marquée par le désengagement progressif de l'État dans la régulation du rapport salarial et le développement embryonnaire d'une régulation professionnelle territoriale dans le déploiement de nouveaux espaces de dialogue social. Nous soulignons le rôle moteur de l'évolution du dispositif de financement et de tarification dans cette tendance et nous pointons les freins structurels à la capacité régulatrice de ces nouveaux lieux de dialogue social.

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: [Emmanuelle.puissant@upmf-grenoble.fr](mailto:Emmanuelle.puissant@upmf-grenoble.fr)

<sup>‡</sup>Auteur correspondant: [sylvain.vatan@adeesra.org](mailto:sylvain.vatan@adeesra.org)